
Laurent Marissal
*Caïn***Vernissage le jeudi 28 mars de 18h à 21h****Exposition du 29 mars au 11 mai 2019**

Connu également sous le pseudonyme de Painterman, l'artiste, né en 1970 à Paris, se définit comme peintre. Si Laurent Marissal est peintre, il est cependant un peintre sans peinture. Il convient ainsi de distinguer le peintre Laurent Marissal qui relate ses actions ; de Painterman, le peintre qui fait l'action.

Dès sa sortie de l'école des Beaux Arts, le peintre Laurent Marissal commence son œuvre au Musée Gustave Moreau, dans lequel il est engagé comme gardien de musée. C'est là qu'il entreprend de "peindre au bleu". Selon l'artiste, "peindre au bleu" désigne l'ensemble des actions clandestines réalisées avec art par un salarié durant son travail, à l'insu de son employeur. La peinture au bleu s'apparente à la reprise individuelle (vol, perruque), à la résistance (sabotage, activisme), à l'art. C'est ainsi qu'il tourne le dos au public pour lire, dessine des croquis, regarde les peintures, retourne les chaises des gardiens, déplace les objets, met le doigt dans la peinture fraîche du musée en rénovation... Autant d'actions qui se déploient jusqu'à la création d'une section syndicale, détournée au profit de ses actions picturales : il met en cause les conditions de travail, provoque la première grève du musée, organise une manifestation et fait rétablir la commission administrative paritaire. Il obtient la réduction du temps de travail et l'agrandissement de l'espace de repos des gardiens, puis démissionne après les travaux. Le récit de ces actions picturales clandestines donne lieu au premier opus de la série *Pinxit, 1997-2003*, paru aux Éditions Incertain Sens en 2006.

De 2005 à 2010, il poursuit sa "peinture au bleu" en tant que professeur d'histoire de l'art, mettant en acte ses propos durant les cours qu'il détourne de leur mission initiale. Laurent Marissal confirme sa position d'artiste critique en utilisant son temps de travail au profit de ses actions. C'est ainsi qu'il note ses élèves aux dès, ou brise une table durant son exposé sur une performance de Fluxus.

En 2010, il rend visible sa métamorphose en publiant : *Laurent Marissal alias Painterman, Pinxit (II) – Où va la peinture*, aux Éditions Incertain Sens :

"Peindre sans peinture ? Oui, le peintre est un singe s'il se borne à recouvrir des surfaces limitées sans peindre l'espace même qui le sépare de la toile, du monde. Je recouvre le temps dit libre et transforme la vie subie en vie composée. Oui, la vie est mélangée à la peinture, la chose est éprouvée. J'ai la formule. Je crains maintenant de peindre assis comme un ours en cage."

Laurent Marissal fonde en parallèle la revue *NADA*, revue des actions non visibles - non cachées, à la suite d'un séjour au Canada, qu'il conçoit comme un atelier lui permettant d'expérimenter différents aspects de son œuvre ; *NADA* se définit comme "revue épisodique, {qui} dépeint les actions picturales, non visibles - non cachées, réalisées par Painterman alias Laurent Marissal en milieu hostile comme en Arcadie."

Laurent Marissal

Caïn

Sa première exposition à la galerie mfc-michèle didier révèle le premier chapitre du prochain numéro *Pinxit*, qui revisitera les grandes figures à partir du mythe de Caïn. Ce mythe inaugure une nouvelle période dans la peinture de Laurent Marissal. Caïn, ou plus précisément l'histoire de Caïn et Abel, est un des premiers mythes fondateurs de la Bible, mais également une "œuvre fondatrice de l'imaginaire occidental" qui renvoie "au temps primordial" et "fabuleux des commencements", selon l'historien des religions, Mircea Eliade¹. L'exposition de Laurent Marissal part de cette contradiction : Caïn commet le premier crime, en tuant son frère Abel, mais est également le père fondateur de l'Art grâce à la création de la première ville, Hénok, donnant naissance ainsi à la civilisation. Et grâce également à une descendance qui déclinera les arts et les métiers, il devient alors le père de tous les arts.

Le mythe de Caïn peut ainsi être considéré comme un modèle du processus créatif : néantiser le néant... Et nous laisser entrevoir, que de la transformation de l'odieux naît l'art, la cité, la civilisation... L'artiste s'interroge : la mission de l'art n'est-elle pas de s'affranchir des lois et d'assurer sa liberté ? Et comment l'artiste peut-il construire sa propre souveraineté ?

Au sein de la galerie mfc-michèle didier, ce portrait de Caïn prendra la forme d'un poème visuel, donnant lieu à une traduction en arabe et en hébreu gravée sur un vinyle, accompagné d'un journal. Sera également montré la revue *NADA*, sous forme de journal mais également sous forme de panneaux présentant le récit d'actions picturales ; y seront aussi présentés des dessins ; ainsi que des actions non-alignées. Les actions non-alignées (ana), que l'artiste développe depuis 2016, sont conçues comme une forme collective de ses actions picturales. L'ana se fédère autour de paroles et d'actions d'artistes, de militants, d'ouvriers, ou de scientifiques. Une vitrine picturale associée aux actions non alignées changera chaque semaine avec et selon les invités.

L'artiste mettra ainsi en place, dans le cadre de cette exposition, un programme ana dédié au portrait de Caïn : tous les vendredis, 18 minutes après Jumu'ah, 18 minutes avant vêpres et shabbat, seront organisés des cercles de parole, pour évoquer la loi, la violence, la révolte, l'amitié, l'utopie. Un programme invitant à repenser à la fois l'autonomie de l'artiste, mais également la construction de nos personnalités au delà des frontières juridiques ou géographiques.

L'événement sera également l'occasion de lancer le label Caïn et de proposer quelques protocoles de vente : le hasard, la règle des tiers, la suite Fibonacci, la suite Conway, le sursalaire, le prix coûtant seront quelques-unes des alternatives.

1. Véronique Léonard-Roques, *Caïn et Abel, Rivalité et responsabilité*, Éditions du Rocher, 2007, p. 12

Laurent Marissal

Caïn

Détail du programme des cercles de parole, le vendredi entre 17h et 19h :

Vendredi 29 mars, à 17h : action non alignée # 17/A; "Si aucune prière ne te convient, invente-la", Saint-Augustin avec : Emmanuel Duvshani (maître-cantillateur), Mohammed Hamdouni (écrivain et traducteur), Javier Lebiusky (écrivain et traducteur), Marina Leli-Lili (laborantine) et Antoine Moreau (artiste).

Vendredi 5 avril, à 17h : action non alignée # 17/B; "Toute révolution est un coup de dés (II)", Jules Michelet avec : Manola Antonioli (philosophe) et François Pain (cinéaste).

Vendredi 12 avril, à 17h : action non alignée # 17/C; "C'est la terre que Dieu donna à Caïn", Jacques Cartier, avec : Anne Bertrand (artiste), Laurent Buffet (critique d'art), Guillaume Clermont (artiste), Jérôme Gontier (écrivain), Alain Deneault (philosophe), Pierre Déléage (anthropologue), Steve Giasson (artiste), Denis Lessard (artiste) et Karen Elaine Spencer (artiste) et Patrice Loubier (critique d'art).

Vendredi 19 avril, à 17h : action non alignée # 17/D; "Faiseurs de sa parole, pour entendre la voix de sa parole". Psaume 108, avec : Jean-Charles Agboton Jumeau (critique d'art), Lefevre Jean Claude (artiste), Fabrice Michel (artiste) et Hubert Renard (artiste)

Vendredi 26 avril, à 17h : action non alignée # 17/E; "La pluie fait partie du procès, le vent fait partie du procès", Ezra Pound, avec : Pierre-Evariste Douaire (critique d'art, artiste), Cindy Geraci (directrice du Musée du Barreau de Paris) et Claude Rutault (artiste).

Vendredi 3 mai, à 17h : action non alignée # 17/F; "L'Algérie marche dans nos rêves", Kateb Yacine. "How long, not long", Martin Luther King avec : Dennis Adams (artiste), Sébastien Levassort (artiste), Zalia Sékaï (auteure et juriste) et Michèle Didier.

Vendredi 10 mai, à 17h : action non alignée # 17/G; "Il ne se donne point de visible sans moyen transparent", Nicolas Poussin, avec : Bertolt Brecht (écrivain-dramaturge), George Brecht (artiste) et Et n'est-ce* (artiste).

Laurent Marissal

Caïn

Exemples de protocoles de vente :

- **Protocole de vente sursalaire au bleu**

L'œuvre est réalisée par un salarié à l'insu de son employeur. Le montant de l'œuvre est égal au montant du salaire mensuel du salarié (même si l'œuvre est faite en un battement de cils). L'œuvre est accompagnée d'une photocopie du salaire du salarié peintre au bleu.

- **Protocole de vente tel quel**

L'œuvre est vendue à prix coûtant.

- **Protocole de vente patère**

L'œuvre est vendue à perte.

- **Protocole de vente marchandage**

Le prix est marchandé.

- **Protocole de vente Garnier-Pagès**

Le prix est fixé selon un pourcentage (7 ou 10%) des revenus mensuels (?) de l'acquéreur.

- **Protocole de vente Signac**

Le nombre de points du dessin définit le prix. 1 centime du point. Le nombre de points est compté au jugé.

- **Protocole de vente règle des tiers**

Lors d'une vente, le bénéfice est partagé pour 1/3 à la production, 1/3 à l'auteur, 1/3 à une caisse de grève.

- **Protocole de vente Apelle**

Selon la formule d'Apelle : *on ne compta pas les pièces d'or, on en couvrit le tableau*. Toute la surface de l'œuvre est recouverte par l'acheteur de billets de 5 ou 500€.

- **Protocole de vente suite Fibonacci**

Le prix d'un même multiple suit la série Fibonacci (1, 2, 3, 5, 8, 13, 21, 34, etc.) le premier exemplaire est vendu 1€, le second 2€, le troisième 3€, le quatrième 5€, le cinquième 8€, etc.

- **Protocole de vente prix chanceux (multiples)**

Des nombres chanceux sont mis dans un chapeau, 3, 7, 13, 31, 37, 43, 67, 73, 79, 127, 151, 163, 193, 211, 223, 241, 283, 307, 331, 349 ; le prix est tiré d'un chapeau...

- **Protocole de vente Jules César**

Le prix est fixé selon la surface de l'œuvre et le nombre de fenêtres de l'habitation dans laquelle la vitrine sera exposée. La surface de l'œuvre multipliée par le nombre de fenêtres donne la valeur de l'œuvre. Ce protocole s'inspire de l'*ostiarium*, l'impôt sur les portes et fenêtres institués par Jules César et repris en 1797 sous le Directoire.

- **Protocole de vente teetotum**

La mise à prix définit par un expert est posée devant l'œuvre par l'acquéreur. La somme est mise en jeu à l'aide d'une toupie. La toupie à 4 faces est lancée, 4 possibilités :

Noun rien ; le peintre empoche la totalité de la mise et garde l'œuvre.

Guimmel tout ; l'acquéreur garde sa mise et prend l'œuvre.

Hei moitié ; le peintre prend la mise, l'acquéreur prend l'œuvre.

Shin remisé ; le joueur rajoute une mise de 5% de la mise initiale.

Laurent Marissal
Cain

Exemples de protocoles de vente (suite) :

- **Protocole de vente suite Conway (Look and Say)**

1, 11, 21, 1211, 111221, 312211, 13112221, 1113213211... Le montant est défini en énonçant les chiffres formant le montant précédent. 1 euros, 11 euros, 21 euros... car si le premier prix = 1 euros, le deuxième prix se définit en nommant le chiffre précédent soit : 1 euros = un seul 1, soit un 1 : 11. Le troisième prix, à partir du second, 11, ce qui donne deux 1, soit 21, le quatrième donne à partir de 21, un 2 un 1, soit 1211, etc.

Variante : lire le terme précédent et compter toutes les occurrences des nombres, listés par ordre d'apparition : 1, 11, 21, 1211, 3112, 132112, 311322.

- **Protocole de vente prix libre**

L'acquéreur paie ce qu'il p/v/eut.

- **Protocole de vente Monnet**

La valeur numéraire indiquée sur la monnaie multipliée par sa conversion en euro. Une pièce de 500 liras italienne multipliée par sa valeur converti en euro soit $500 \times 0,26 = 130 \text{ €}$.

- **Protocole de vente Fric-Frac**

La valeur estimée est augmentée de 20% pour compenser les 20% de remise demandé par le Frac

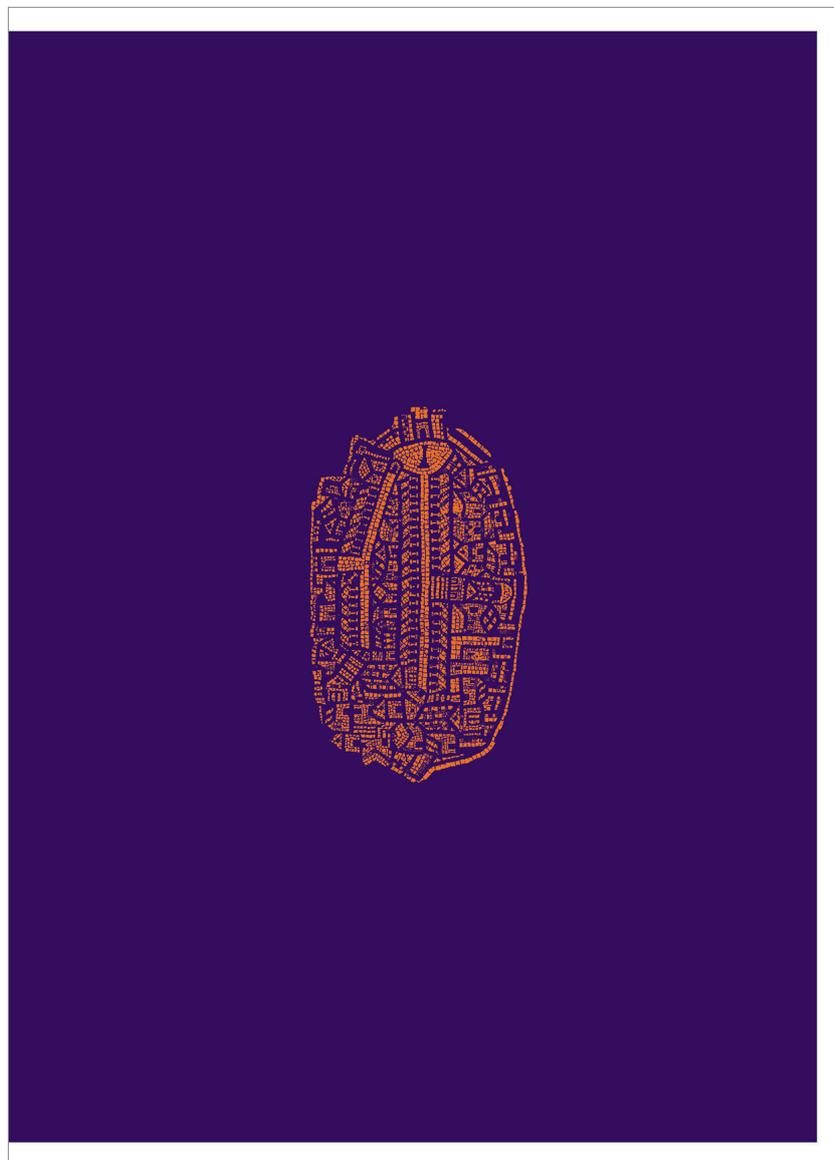
- **Protocole de vente Bonnard**

Le peintre ne se privera pas de retoucher l'œuvre sur le lieu de l'accrochage même.

- **Protocole de vente Degas**

Le peintre ne se privera pas de récupérer l'œuvre pour la corriger (si besoin). Le temps de la retouche, un fer à repasser est prêté au collectionneur.

Laurent Marissal
Caïn



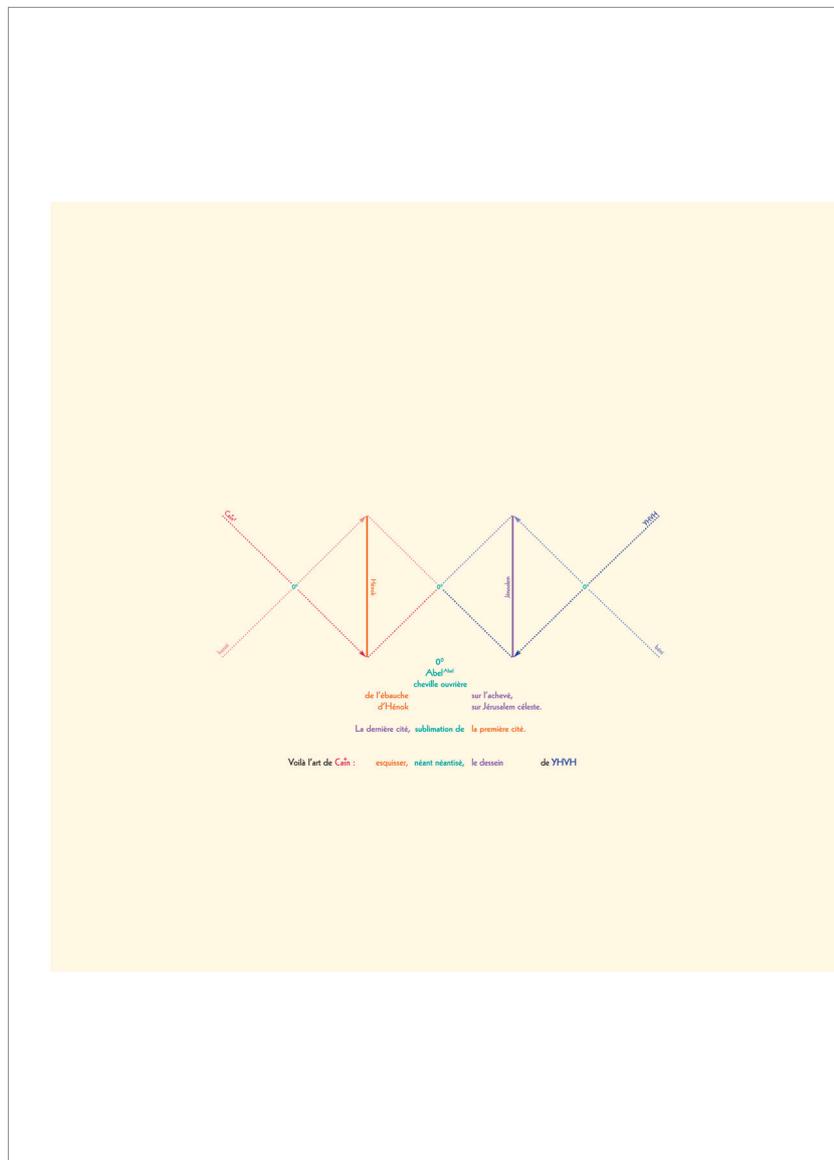
Laurent Marissal
Caïn (couverture du journal)
Journal de 40 pages accompagné d'un vinyle,
47 x 33 cm, 2019
Texte en français, version audio en arabe et en hébreu

Laurent Marissal
Caïn



Laurent Marissal
Caïn (couverture du journal)
Journal de 40 pages accompagné d'un vinyle,
47 x 33 cm, 2019
Texte en français, version audio en arabe et en hébreu

Laurent Marissal
Cain



Laurent Marissal
Cain (couverture du journal)
Journal de 40 pages accompagné d'un vinyle,
47 x 33 cm, 2019
Texte en français, version audio en arabe et en hébreu

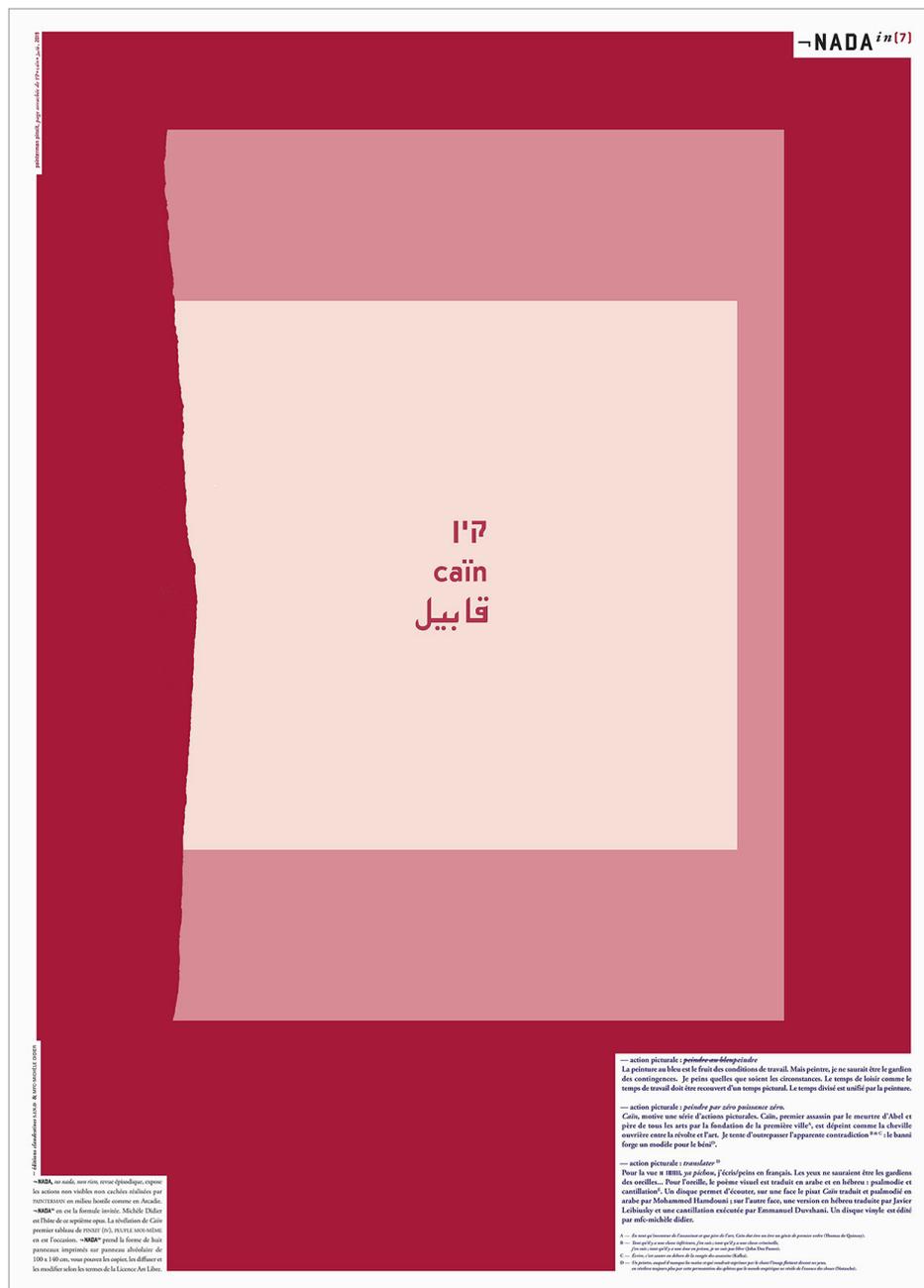
Laurent Marissal
Cain



Laurent Marissal
-NADA in(7)

Planche, impression jet d'encre sur papier Hahnemühle de 308g
70 x 50 cm, 2019

Laurent Marissal
Caïn



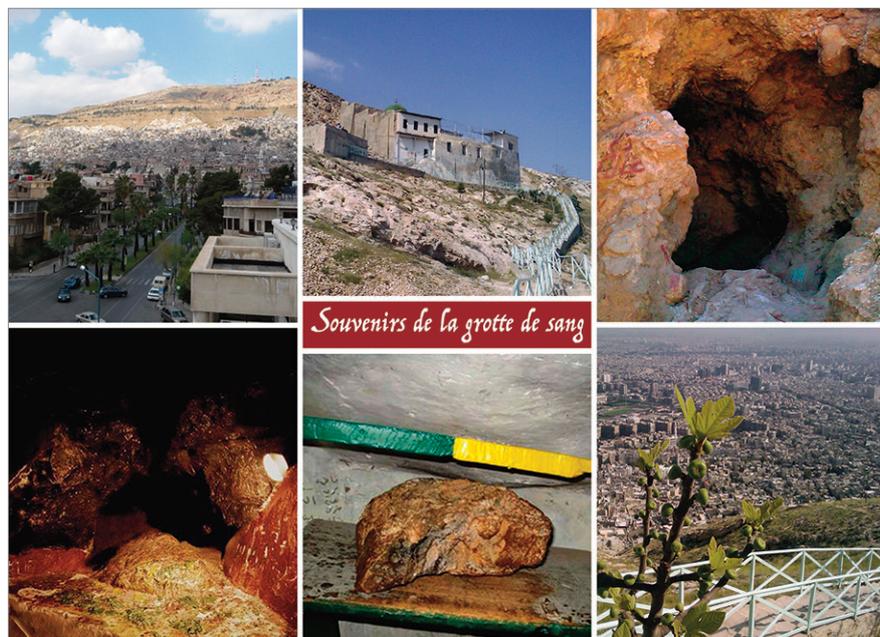
Laurent Marissal
-NADA in(7)
Planche, impression jet d'encre sur papier Hahnemühle de 308g
70 x 50 cm, 2019

Laurent Marissal
Caïn



Laurent Marissal
Souvenir du Mausolée d'Abel
Carte postale
10 x 15 cm, 2019
Edition limitée à 92 exemplaires

Laurent Marissal
Caïn



Laurent Marissal
Souvenir de la grotte de sang
Carte postale
10 x 15 cm, 2019
Edition limitée à 92 exemplaires

CONTACTS. INFOS

mfc-michèle didier

66 rue Notre-Dame de Nazareth,
75003 Paris
France

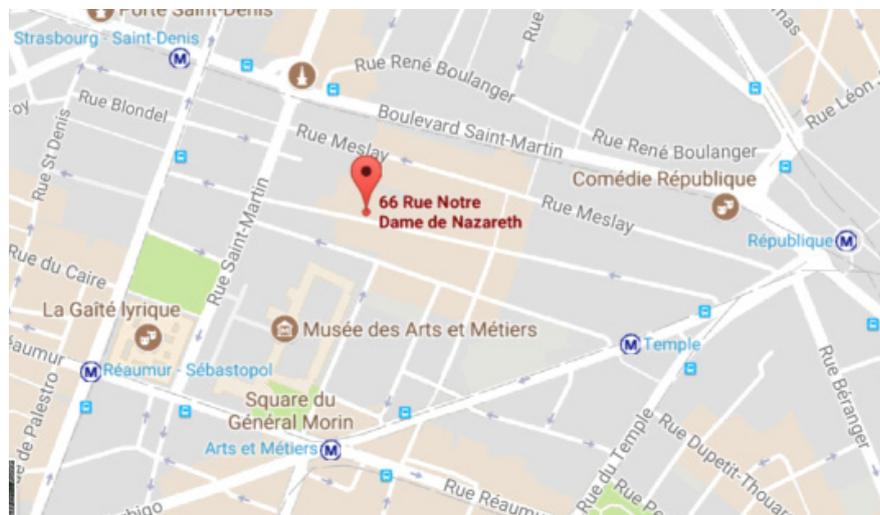
annakarine@micheledidier.com
benedetta@micheledidier.com
micheledidier@gmail.com
info@micheledidier.com

www.micheledidier.com

[facebook](#)
[twitter](#)
[instagram](#)

Ouvert du mardi au samedi de 12h à 19h ou sur rendez-vous

M° République, Strasbourg Saint-Denis, Arts et Métiers, Temple, Réaumur-Sébastopol



mfc-michèle didier

66 rue Notre-Dame de Nazareth, 75003 Paris, France

T + 33 (0)1 71 27 34 41 - P + 33 (0)6 09 94 13 46

info@micheledidier.com - www.micheledidier.com